



Synthèse de la presse française

27 septembre 2011

Systeme monetaire international

Taxe sur les transactions financières. Le projet de taxe sur les transactions financières destiné à s'appliquer aux vingt-sept États de l'Union européenne devrait être adopté aujourd'hui par la Commission européenne. Les actions, les obligations, les opérations de change, les produits dérivés et les produits structurés seront taxés sous la condition que l'initiateur ou le destinataire se situe dans l'Union. La Grande-Bretagne, la Suède et quelques pays de l'Union monétaire, dont les Pays-Bas et Malte, sont opposés au projet. La taxe, qui pourrait rapporter entre EUR 30 et 50 milliards, devrait entrer en vigueur à partir de 2014. Le dossier, une des priorités de la présidence française du G20, sera débattu lors du sommet du G20 en novembre à Cannes.

Les Échos
Bruxelles va adopter son projet de taxe sur les
transactions financières (27.09)

Le Monde
L'Europe veut taxer les transactions financières (27.09)